

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES « SITEX »

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL

La Société Industrielle des Textiles « **SITEX** » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 27 juin 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes : la Société F.M.B.Z. KPMG Tunisie représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGUA ZAMMOURI et le cabinet Adel MADHI.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

(en milliers de dinars)

		2012	2011
ACTIF NON COURANTS		32.574	37.761
Immobilisations incorporelles brutes		1.350	1.350
Moins : Amortissements		(1.282)	(1.246)
Immobilisation incorporelles nettes	Note 1	68	104
Immobilisations corporelles brutes		164.875	164.652
Moins : Amortissements		(133.121)	(127.776)
Immobilisation corporelles nettes		31.754	36.876
Immobilisation financières brutes		752	807
Moins : Provisions		-	(26)
Immobilisation financières nettes		752	781
ACTIFS COURANTS	Note 2	41.192	42.400
Stocks bruts		29.818	30.782
Moins : Provisions		(5.227)	(4.485)
Stocks nets	Note 3	24.591	26.297
Clients et comptes rattachés		10.237	10.015
Moins : Provisions		(279)	(261)
Clients et comptes rattachés net des provisions	Note 4	9.958	9.754
Autre actifs courants		4.411	3.925
Placements et autres actifs financières		186	177
Liquidités et équivalent de liquidités		2.046	2.247
TOTAL ACTIF		73.766	80.161
CAPITAUX PROPRES	Note 5	47.493	46.559
Capital social	Note 6	23.063	23.063
Réserve		41.475	41.499
Subventions d'équipements		1.226	1.361
Résultats reportés		(19.364)	(16.888)
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		46.400	49.035
Résultat de l'exercice		1.093	(2.476)
PASSIFS NON COURANTS	Note 7 Note 8	2.300	3.532
Emprunts et dettes assimilées		1.063	2.493
Provisions non courantes		1.237	1.039
PASSIFS COURANTS		23.973	30.070
Fournisseurs et compte rattachés	Note 9	2.300	3.035
Autres passifs courants		4.606	2.314
Concours bancaires et autres passifs financiers		17.067	24.721
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		73.766	80.161

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2012
(en milliers de dinars)(**)

		2012	2011
Revenus	Note 10	63.586	69.271
Coût des ventes	Note 11	(51.873)	(66.597)
 Marge brut		 11.713	 2.674
Autres produits d'exploitation	Note 12	1.068	1.093
Frais de distribution		(469)	(574)
Frais d'administration		(3.359)	(3.173)
Sous-activité		(2.745)	(950)
Autres charges d'exploitation	Note 13	(4.434)	(1.621)
 Résultat d'exploitation		 1.774	 (2.551)
Charges financières		(802)	(1.071)
Produits de placement		46	52
Autres gains ordinaires	Note 14	1.215	1.615
Autres pertes ordinaires	Note 15	(1.131)	(511)
 Résultat des activités ordinaires avant impôt		 1.102	 (2.466)
Impôt sur les bénéfices		(9)	(10)
 Résultat des activités ordinaires après impôt		 1.093	 (2.476)
 Résultat de l'exercice		 1.093	 (2.476)

(**) Les chiffres entre parenthèses indiquent des pertes ou des valeurs à déduire

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers de dinars)(***)

	2012	2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	65.699	76.204
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(59.198)	(69.205)
Encaissement Etat	0	600
Décaissement Etat	(2.976)	(3.028)
Intérêts payés	(738)	(688)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	2.787	3.883
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(395)	(574)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	71	63
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(324)	(511)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Jetons de présence et rémunérations des membres CPA	(61)	(61)
Encaissements provenant des crédits de gestion	6.000	7.200
Remboursements d'emprunts	(2.828)	(3.719)
Remboursements crédits de gestion	(6.000)	(7.200)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(2.889)	(3.780)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	2	-
Variation de la trésorerie	(424)	(408)
Trésorerie au début de l'exercice	1.632	2.040
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1.208	1.632

(***)Les chiffres entre parenthèses indiquent des montants à déduire

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

A- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPABLES

Les états financiers de la SITEX sont élaborés conformément aux dispositions de la loi relative au Système Comptable des Entreprises << SCE 1997>>. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

1 – Immobilisations corporelles

Conformément aux dispositions de la politique comptable de la SITEX, les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'origine et font l'objet d'un amortissement linéaire selon les taux ci-après :

- Constructions : 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriels : 10 et 15 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 5 et 10 ans
- Agencements et installations divers : 10 ans

2 – Stocks

Les stocks de matières et produits finis sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Les encours de fabrication sont valorisés aux coûts de production de l'année.

Le coût des produits finis et des encours comprend le prix de revient moyen des matières consommées, la main d'œuvre directe et les frais généraux de fabrication.

3 – Provisions pour dépréciation des stocks

Les pièces de rechange et les produits auxiliaires inutilisés depuis plus de cinq années font l'objet d'une provision pour dépréciation des stocks.

Pour les produits finis, une provision est constatée pour les articles dont la valeur de réalisation est inférieure au prix de revient.

4 – Provisions non courante

4.1 – Provisions pour litiges et contentieux : les litiges, avec les administrations fiscale, sociale ainsi qu'avec des tiers, non régularisés à la clôture de l'exercice font l'objet de provisions pour litiges et contentieux.

4.2 - Provision pour fonds de prime de fin de carrière : cette provision est calculée en fonction des indemnités de départ à la retraite normale à accorder au personnel continuant à bénéficier de l'ancien statut de la SOGITEX.

5 – Produits d'exploitation

Les produits de la vente de tissus, d'articles confectionnés, de produits semi-ouvrés, de coupons ainsi que les produits de transports de marchandises sont évalués à la juste valeur des contreparties de liquidité reçues et à recevoir.

6 – Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont passés en frais généraux et supportés dans l'exercice.

7- Opérations libellées en monnaie étrangères

Les éléments d'actif et de passif libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'arrêté comptable. Les gains et les pertes de change observés sont inclus dans la détermination du résultat net de la période.

8 – Sous-activité

Il y a sous-activité lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production.

Le coût de la sous-activité correspond aux frais généraux fixes de production, tels que les charges d'amortissement et les frais de gestion et d'administration, non imputés au coût de production.

9 – Etat de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie, faisant partie des états financiers, renseigne sur la manière avec laquelle la SITEX a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissements. Pour l'établissement de cet état, la SITEX a utilisé la méthode de référence préconisée par le SCE 1997.

B – NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 31,754 millions de dinars au 31 décembre 2012 contre 36,876 millions au 31 décembre 2010.

(En milliers de dinars)

	2012	2011
Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	164.652	164.057
Valeur des immobilisations acquises au cours de l'exercice	557	940
Valeur des immobilisations sorties au cours de l'exercice	(334)	(345)
Valeur brute des immobilisations à la clôture de l'exercice	164.875	164.652
Amortissements au début de l'exercice	127.776	122.050
Dotations de l'exercice	5.643	5.990
Amortissements des sorties au cours de l'exercice	(298)	(264)
Amortissements à la clôture de l'exercice	133.121	127.776
Valeur nette des immobilisations à la clôture de l'exercice	31.754	36.876
Dont terrains à Sousse et à Ksar Hellal (surfaces : 270 775 m ²)	1.557	1.557
Et constructions (surfaces couvertes : 122 014 m ²)	8.313	8.313

Note 2 : Stocks

Les stocks s'élèvent à 24,591 millions de dinars à fin 2012 contre 26,297 millions de dinars au 31 décembre 2011.

(En milliers de dinars)

	2012	2011
Matières premières, auxiliaires et consommables	15.708	16.223
Produits finis et encours de production	14.110	14.559
Total brut des stocks	29.818	30.782
Provisions	(5.227)	(4.485)
Total net des stocks	24.591	26.297

Note 3 : Clients et comptes rattachés

Les comptes clients et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 20 12 à 9,958 millions de dinars contre 9,754 millions de dinars à fin 2011.

(En milliers de dinars)

	2012	2011
Total clients et comptes rattachés	10.237	10.015
Provisions pour créances douteuses	(279)	(261)
Total net des clients et comptes rattachés	9.958	9.754

Note 4 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent à 4,411 millions de dinars à fin 2012 contre 3,925 millions de dinars à fin 2011.

(En milliers de dinars)

	2012	2011
Fournisseurs (avances, emballage à rendre, ristournes)	2	2
Personnel	1.018	899
Etat impôts et taxes	3.316	2.960
Débiteurs divers	42	26
Charges constatées d'avance	33	38
Total des autres actifs courants	4.411	3.925

Note 5 : Réserves

Les réserves s'élèvent à 41,475 millions de dinars à fin 2012 contre 41,499 millions de dinars à fin 2011.

(En milliers de dinars)

	2012	2011
Réserve légale	2.306	2.306
Réserve pour investissements :	35.157	35.157
Prime d'émission	3.193	3.193
Produits fonds social	819	843
Total des réserves à la fin de l'exercice	41.475	41.499

Note 6 : Subventions d'équipements

Les subventions d'équipements s'élèvent à 1,226 millions de dinars à fin 2012 contre 1,361 millions de dinars à fin 2011, soit une résorption écart de 0,135 million de dinars .

Note 7 : Emprunts

Les emprunts s'élèvent à 1,063 millions de dinars à fin 2012 contre 2,493 millions de dinars à fin 2011. Ces emprunts sont garantis par nantissement du fonds de commerce et hypothèque sur titres fonciers.

(En milliers de dinars)

	2012	2011
Emprunts en dinars	2.493	5.146
Moins échéances à moins d'un an	(1.430)	(2.653)
Emprunts échéances à plus d'un an	1.063	2.493

Note 8 : Provisions non courantes

Les provisions non courantes s'élèvent à 1,237 millions de dinars à fin 2012 contre 1,039 millions de dinars à fin 2011.

	(En milliers de dinars)	
	2012	2011
Provision pour charges, litiges et contentieux	754	411
Provision pour restructuration	0	15
Fonds pour prime de fin de carrière	483	613
Total des provisions non courantes	1.237	1.039

Note 9 : Concours bancaires et autres passifs assimilés

Les concours bancaires s'élèvent à 17,067 millions de dinars au 31 décembre 2012 contre 24,721 millions de dinars au 31 décembre 2011.

	(En milliers de dinars)	
	2012	2011
Echéance à moins d'un an sur emprunts non courants	1430	2.653
Concours bancaires courants – financement de stocks	14.163	21.275
Banques (soldes débiteurs)	324	72
Intérêts courus sur emprunts non courants	208	262
Comptes de régies et avances	492	459
Total concours bancaires	17.067	24.721

Note 10 : Revenus

Les revenus de l'année 2012 s'élèvent à 64,249 millions de dinars contre 69,896 millions de dinars en 2011.

Le chiffre d'affaires global se détermine comme suit :

	(En milliers de dinars)	
	2012	2011
Revenus	63.586	69.271
Ventes déchets	642	597
Produits financiers (agios)	21	28
Chiffre d'affaires global	64.249	69.896

Les ventes de déchets ont été déduites des coûts de fabrication. Les produits financiers ont été déduits des charges financières .

Note 11 : Coût des ventes

Le coût des ventes de l'année 2012 s'élèvent à 51,873 millions de dinars alors que celui de l'année 2011 est de 66,597 millions de dinars.

	(En milliers de dinars)	
	2012	2011
Consommation matières	26.729	43.134
Main d'œuvre (hors sous-activité)	8.498	9.665
Frais généraux variables	10.378	11.788
Frais généraux fixes (hors sous-activité)	6.695	7.567
Total des frais	52.300	72.154
Autres ventes (déchets)	(642)	(597)
Variation des produits en cours	215	(4.960)
Coût des ventes	51.873	66.597

Note 12 : Autres produits d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'année 2012 s'élèvent à 1,068 millions de dinars contre 1,093 millions de dinars à fin 2011.

(En milliers de dinars)

	2012	2011
Reprises sur amortissements et provisions.	1.068	1.093
Total des autres produits d'exploitation	1.068	1.093

Note 13 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'année 2012 s'élèvent à 4,434 millions de dinars contre 1,621 millions de dinars à fin 2011.

(En milliers de dinars)

	2012	2011
Provisions :	2.092	1.428
- Prime de fin de carrière	0	28
- Dépréciation des stocks	1.509	1.337
- Risques et charges	450	45
- Créances douteuses	133	18
Autres charges d'exploitation	2.342	193
Total des autres charges d'exploitation	4.434	1.621

Le résultat 2012 tient compte d'une charge exceptionnelle de 2,342 millions de dinars, pour réduction de l'effectif dans le cadre de départs à la retraite anticipée, approuvés par la Commission de Contrôle des Licenciements.

Note 14 : Autres gains ordinaires

Les gains ordinaires de l'année 2012 s'élèvent à 1,215 millions de dinars contre 1,615 millions de dinars pour l'exercice 2011 :

(En milliers de dinars)

	2012	2011
Gain de change	497	1.073
Produits nets sur cession d'immobilisations	71	55
Autres produits divers ordinaires	647	487
Total des gains ordinaires	1.215	1.615

Note 15 : Autres pertes ordinaires

Les pertes ordinaires de l'année 2012 s'élèvent à 1,131 millions de dinars contre 0,511 millions de dinars pour l'année 2011 :

(En milliers de dinars)

	2012	2011
Perte de change	934	426
Pertes sur exercices antérieurs	197	85
Total des pertes ordinaires	1.131	511

Note 16 : Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement de l'année 2012, s'élèvent à 3,130 millions de dinars, contre 3,975 millions de dinars pour l'année 2011.

(En milliers de dinars)

	2012	2011
Charges de l'activité	3.130	3.975
Produits de l'activité	2.689	3.113
Charges nettes de l'activité	441	862

Note 17 : Engagements hors bilan

- Les engagements donnés à fin décembre 2012 : 3,833 millions de dinars, essentiellement les sûretés consenties par la société et des cautionnements douaniers.
- Les engagements reçus à fin décembre 2012 : néant.
- Les engagements réciproques à fin décembre 2012 : 3,647 millions de dinars.

Annexe 6

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE

(En milliers de dinars)

Charges par destination	TOTAL	Charges par nature			
		Achats consommés & f. généraux	Charges de personnel	Amortis. & provisions	Autres charges
Coût des ventes (note 11)	52.300	37.107	8.498	4.483	2.212
Frais de distribution	469	24	334	24	87
Frais d'administration	3.359	137	1.732	222	1.268
Autres charges d'exploitation	4.434	1	2.267	2.092	74
Charges financières	802	0	0	0	802
Sous-activité	2.745	0	1.795	950	0
Autres pertes ordinaires	1.131	0	0	0	1.131
Total :	65.240	37.269	14.626	7.771	5.574



Messieurs les actionnaires de la société
Industrielle des Textiles "SITEX S.A."

**RAPPORT GENERAL SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2012 AU 31 DECEMBRE 2012**

Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons examiné les états financiers de la Société Industrielle des Textiles "SITEX" pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 tels qu'arrêtés par votre Conseil d'Administration.

1 – Responsabilité du Management de la société

Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2012 font apparaître un total du bilan de **73.766** mille Dinars, un résultat net bénéficiaire de **1.093** mille Dinars, des capitaux propres avant résultat de l'exercice de **46.400** mille dinars et une trésorerie nette de **1.208** mille dinars à la fin de l'exercice ont été établis par le conseil d'administration de votre société qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Comptables Tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère et fidèle d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu égard aux circonstances.

2 – Responsabilité des Commissaires aux comptes

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre société ; notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit ainsi qu'aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptable retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3 - Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints, expriment de façon sincère et régulière la situation financière de la Société Industrielle des Textiles « SITEX » au 31 décembre 2012 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date. Les états financiers sont établis selon les méthodes comptables d'évaluation et de présentation préconisées par les Normes Comptables Tunisiennes et sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

4 - Vérifications et informations spécifiques

- Conformément aux dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes donnés par votre conseil d'administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société SITEX avec la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 29 Avril 2013

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z KPMG Tunisie
Member firm of KPMG International

Cabinet Adel MADHI

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

Adel MADHI





Messieurs les actionnaires de la société
Industrielle des Textiles "SITEX S.A."

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2012 AU 31 DECEMBRE 2012**

Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants (et l'article 475) du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leur caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2012

La convention de coopération technique et commerciale entre les sociétés SWIFT Textiles Europe Limited et SITEX date depuis le 27 Septembre 1973. Elle a été renouvelée régulièrement depuis sa signature.

Il y a lieu de préciser que la société SWIFT Textiles Europe Limited a notifié à la société SITEX le 08 Juin 2012 la décision de ne pas renouveler la convention à la date du 27 septembre 2013. Le conseil d'administration du 27 Juin 2012 de la SITEX a pris acte de cette notification. Toutefois, la société SWIFT a assuré SITEX de son intention de maintenir ses relations techniques et commerciales hors convention.

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- 1 La rémunération annuelle brute de l'exercice 2012 du Président du Conseil d'Administration s'élève à 117 458 DT. (y compris une indemnité mensuelle brute de 3 000 DT de présidence décidée par le Conseil d'Administration du 28 Juin 2012)
- 2 La rémunération annuelle brute du directeur général a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 28 Juin 2012 comme suit :
 - Un salaire annuel brut de 84 000 DT.
 - Une indemnité annuelle brute afférente à la fonction de Directeur Général de 42 000 DT.
 - Une voiture de fonction à disposition, dont la SITEX assure les coûts et charges.
- 3 Des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration selon décision de l'Assemblée Générale ordinaire. Le montant global brut annuel de ladite rémunération est de 63 000 DT.
- 4 La rémunération des membres du Comité permanent d'audit tel que fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire est de 13 500 DT à répartir entre les membres dudit comité.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 29 Avril 2013

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Member firm of KPMG International

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOUR†



Cabinet Adel MADHI

Adel MADHI

